



les enquêteurs au niveau de l'analyse, du suivi, de l'identification et de la saisie de ces biens immatériels, ...

**Christophe LANDRIES**, enquêteur spécialisé de la police fédérale de Bruxelles (Belgique) présentera les moyens et outils mis à disposition des autorités de poursuites pour accéder aux données en matière de *Blockchains*, bases de données publiques décentralisées, qui contiennent toutes les transactions de certaines monnaies cryptées.

Enfin, Maître **Michelle ABRAHAM**, avocat d'affaires au Barreau de Paris, travaillant depuis 2014 sur les cryptomonnaies, les blockchains et le défi réglementaire que leur développement implique, présentera le rôle d'un avocat conseil auprès des entreprises.

Avec la présence notamment de :

- **Michel STORCK**, Directeur général du CEIFAC, Université de STRASBOURG.
- **Marc SIMON**, co-directeur du CEIFAC, 1er Commissaire Divisionnaire, Chef de l'Unité Centrale d'Analyse Criminelle Opérationnelle, Direction de la lutte contre la criminalité grave et organisée, Police Judiciaire Fédérale, Belgique.
- **Robby HOUBEN**, Professeur à l'université d'Anvers, BELGIQUE.
- **Michelle ABRAHAM**, Avocat d'affaires au Barreau de Paris, chargée de cours à l'université.
- **Christophe LANDRIES**, enquêteur spécialisé, Bruxelles, BELGIQUE.

Dans la continuité de sa mission d'information du public, la conférence est ouverte au public, aux étudiants, aux professionnels intéressés par le sujet.



Pour participer à la conférence :

Inscription gratuite sur

[contact@ceifac.eu](mailto:contact@ceifac.eu)



Liens : [contact@ceifac.eu](mailto:contact@ceifac.eu)

## **Le CEIFAC : un programme inédit de formation et de recherche sur les investigations financières en EUROPE.**

Le CEIFAC, rattaché à l'UMR-DRES 7354 de l'Université de STRASBOURG, a été créé en juin 2013, en réponse à l'appel à projet du programme européen « *Prevention and fight against crime* » (DG Home Affairs – Action grant 2012- FINEC Financial and economic crime) pour lutter contre la criminalité organisée en Europe, en développant les investigations financières (IF) et l'analyse financière criminelle (AFC). Il a été financé dans un premier temps par la Commission européenne. Depuis 2016, le financement est effectué par l'Union européenne à travers le fonds de sécurité intérieure et par les collectivités territoriales. Le CEIFAC mène un programme inédit autour de deux axes : la formation et la recherche.

La formation du CEIFAC s'adresse à des professionnels issus des autorités de poursuite (police, justice, douane, gendarmerie) pour développer les IF et l'AFC au sein des États membres. En contribuant à un renforcement des IF et de l'AFC comme techniques de lutte contre la criminalité organisée, le CEIFAC répond aux objectifs visés par la Commission européenne, le Parlement et le Conseil en matière de lutte contre la criminalité organisée.

Le CEIFAC conduit également un programme scientifique visant à promouvoir les investigations financières et l'AFC comme une nouvelle discipline.

En prise directe avec l'environnement international et européen, le CEIFAC est aujourd'hui un organisme référent, capable d'analyser et d'anticiper les évolutions constantes qui caractérisent les modes de financement des organisations criminelles et terroristes. Les travaux et engagements menés permettent au CEIFAC de contribuer, dans le cadre des rapports qu'il rédige à l'attention du public et des instances nationales et européennes, à la lutte contre la criminalité organisée et le financement du terrorisme.

### **En savoir plus**

Site web : <http://www.ceifac.eu>

Facebook : <https://www.facebook.com/ceifac.eu/>

### **Contact Presse**

Emilie EHRENGARTH (docteur en droit, chargée de mission, CEIFAC).

E-mail : [contact@ceifac.eu](mailto:contact@ceifac.eu)



Tél. : 06 16 60 56 19

